



HAL
open science

Turquie : un séisme (de plus) pour rien ?

Yoann Morvan

► **To cite this version:**

Yoann Morvan. Turquie : un séisme (de plus) pour rien ?. Diplomatie : affaires stratégiques et relations internationales, 2023, 123. hal-04370916

HAL Id: hal-04370916

<https://hal.science/hal-04370916>

Submitted on 3 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Turquie : un séisme (de plus) pour rien ?

Par **Yoann Morvan**, anthropologue au laboratoire Mesopolhis (CNRS, Aix-Marseille Université, Sciences Po Aix) et chercheur associé à l'Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul.

Les deux puissants tremblements de terre intervenus le 6 février 2023 dans le Sud-Est de la Turquie ont défrayé la chronique du fait de l'ampleur du nombre de victimes et des dégâts causés. Mis à mal par ces conséquences dramatiques, le président Recep Tayyip Erdoğan et son gouvernement paraissent avoir surmonté les nombreuses et diverses polémiques afférentes, allant même jusqu'à remporter les scrutins électoraux du printemps dernier, déjouant les sondages. Il y a donc lieu de s'interroger sur ce paradoxe.

La Turquie est un pays largement exposé aux risques sismiques. En un peu plus d'un siècle, elle a connu une vingtaine de tremblements de terre d'une magnitude supérieure à 7 sur l'échelle de Richter et près de 7 habitants sur 10 vivent dans une zone sismique, soit 60 millions de personnes sur 85 millions. Les risques sont donc connus et les épisodes sismiques, certes d'intensités variables, assez réguliers. Kahramanmaraş, la ville même d'un des deux épicentres du tremblement de terre du 6 février 2023 (7,8 sur l'échelle de Richter), avait par exemple été secouée à 19 reprises le 14 novembre 2012. Chef-lieu d'un département de plus d'un million d'habitants, il s'agit d'un des nombreux fiefs du parti d'Erdoğan (Parti de la justice et du développement, ou AKP en turc) dans la région. C'est donc un symbole fort qui a été touché, d'autant plus que les responsabilités des instances publiques et étatiques s'avèrent patentes.

Photo ci-dessus : Vue sur la ville de Andiyaman, en Turquie, après le tremblement de terre du 6 février 2023. Les séismes de février 2023 auraient fait plus de 50 000 morts. Les autorités estiment que 14 millions de personnes auraient été affectées par le séisme, soit un sixième de la population turque. (© Xinhua)

Erdoğan et l'AKP : une ascension post séisme de 1999

D'abord maire d'Istanbul à partir de 1994, Erdoğan avait accru sa popularité et son audience politique, notamment à l'occasion du terrible séisme (7,2 à 7,6 sur l'échelle de Richter) intervenu à proximité de la mégapole (1) le 17 août 1999 et qui avait, « officiellement », fait plus de 18 000 morts. En effet, à la suite de ce tremblement de terre, il s'était rendu avec son épouse auprès des victimes relogées provisoirement dans des campements de fortune, faisant montre d'une solidarité de bon aloi avec celles-ci et accusant vertement les autorités de l'époque de corruption généralisée. Il promettait alors à la population des réformes dans le secteur de la construction destinées à garantir le respect des normes sismiques (2) et à constituer un parc immobilier de qualité accessible au plus grand nombre (3). Sur cette base, l'AKP a remporté assez largement les élections législatives de 2002 et sera, dès lors, au pouvoir de façon ininterrompue. Ces deux décennies de gouvernance sous la houlette d'Erdoğan sont venues mettre un terme à l'instabilité politique récurrente des années 1990. Celle-ci figure parmi les causes de la gestion catastrophique du tremblement de terre de 1999, ce dernier révélant également l'incurie des autorités publiques dans les dispositifs de prévention des risques, comme le met clairement en évidence le dossier thématique réalisé par le géographe Jean-François Pérouse en 2001 (4), établissant un bilan deux ans après ce séisme si

dévastateur. Cependant, plus de vingt ans plus tard, *bis repetita*... Les divers manquements pointés consécutivement au tremblement de terre de 1999 restent globalement les mêmes lors du double violent séisme de 2023. Le nombre de morts recensés est en revanche, quant à lui, ô combien plus lourd et s'élève à plus de 56 000 personnes.

Un séisme sans conséquence ?

La comparaison avec d'autres pays eux aussi soumis à d'importants risques sismiques montre bien à quel point la catastrophe n'est en rien « naturelle » mais tributaire des décisions humaines. Ainsi le tremblement de terre d'une magnitude de 8,8 en février 2010 au Chili n'avait, pour sa part, fait « que » 525 morts. « Ce ne sont pas les séismes qui tuent », comme l'écrit à nouveau Jean-François Pérouse (5), cette fois en 2023, à propos de Kahramanmaraş. En particulier, deux décisions politiques ont eu des effets désastreux en matière de prévention : le retrait, en 2013 (6), des prérogatives des chambres professionnelles sur le contrôle technique des bâtiments et l'amnistie sur les constructions illégales en 2018. Triste ironie, le 6 février 2023, le jour même du tremblement de terre, une nouvelle amnistie était à l'étude au parlement turc. Dans les 11 départements touchés par le double séisme, tandis qu'environ 30 000 bâtiments y avaient été « amnistiés », plus de 230 000 sont détruits ou très fortement endommagés et plusieurs millions d'habitants se retrouvent en situation de réfugiés/déplacés.

Bien évidemment, les conséquences économiques sont colossales, estimées selon la Banque mondiale à 34,2 milliards de dollars pour les dégâts causés et à 100 milliards de dollars pour la reconstruction. À travers cette région sinistrée, ce sont aussi des figures de proue du modèle de développement de l'AKP qui se voient très fragilisées par le double séisme. En effet, surnommées les « tigres anatoliens », les métropoles impactées représentaient jusque-là des fers de lance d'une stratégie économique portée notamment par les exportations, dans le cas de Kahramanmaraş, de produits textiles. Nul doute que le tremblement de terre ne vienne bouleverser en profondeur ces systèmes productifs locaux. Ceux-ci, très liés à l'emploi de main-d'œuvre bon marché, se constituent via des alliances entre élites entrepreneuriales et élus locaux (7), formant des coalitions de croissance au profit de l'AKP. Ces configurations socio-économico-politiques sont un des socles électoraux d'Erdoğan et de son parti. Cela explique comment, en dépit de la « catastrophe » que ces derniers imputent d'ailleurs au destin, ils ont pu continuer à susciter l'assentiment d'une majorité relative, certes assez courte, de la population turque aux élections présidentielles et législatives du printemps 2023.

La Turquie, un pays à risque(s)

Pourtant crédité par les divers sondages, en particulier à la suite du double séisme de février 2023, d'une probable défaite face à la coalition d'opposition emmenée par Kılıçdaroğlu, Erdoğan remporte le scrutin présidentiel au second tour, le 28 mai, avec plus de 52 % des voix, au terme d'une campagne houleuse (8) et polarisée à l'extrême. Outre les valeurs traditionalo-religieuses, il semblerait que cet électorat ait fait le choix d'une certaine stabilité, notamment pour reconstruire les régions dévastées par le double séisme, nonobstant les responsabilités gouvernementales qui sont pourtant indirectement la cause de ces innombrables destructions (9). Quel paradoxe donc de voir ainsi reconduit un modèle de développement économique basé sur le secteur de la construction, dans un pays traversé par de nombreuses failles, et financé à crédit..., comme si le récent tremblement de terre n'avait jamais eu lieu. À croire que la Turquie se complairait à jouer avec le risque.

En matière économique, après une première décennie (2002-2012) marquée par un assainissement du système bancaire et des finances publiques aboutissant à des résultats globaux plutôt probants, Erdoğan et ses gouvernements successifs ont progressivement glissé, surtout à partir de 2018, vers une politique hétérodoxe, à première vue assez hasardeuse, notamment concernant un maintien des taux d'intérêt à de bas niveaux. Si cela a néanmoins permis de maintenir des formes de croissance, en particulier en favorisant les exportations, cela a également entraîné une inflation de plus en plus importante, réduisant toujours davantage le pouvoir d'achat des consommateurs turcs. Ce déséquilibre délibéré a rendu l'économie turque de plus en plus dépendante de son rôle pivot à l'échelle macrorégionale (10), pour tenter de masquer des déficits en augmentation constante. Avec les promesses

électorales aux accents populistes et le coût de la reconstruction post séisme, ceux-ci s'accroissent encore (11) alors qu'Erdoğan, par les nominations de Mehmet Şimşek comme ministre de l'Économie et d'une nouvelle gouverneure de la banque centrale, Hafize Gaye Erkan, issue des milieux financiers internationaux, cherche à revenir vers l'orthodoxie budgétaire. La marge de manœuvre est étroite. L'agence de notation américaine Moody's attribue à la Turquie un statut de « B3 stable », « spéculatif et risqué », d'une certaine manière, à l'image de son rapport à la construction et aux périls sismiques.

Yoann Morvan

Notes

- (1) Son épiceptre se situait à Izmit.
- (2) L'utilisation de bétons mélangés à du sable de mer n'ayant pas subi de traitement de désalinisation a rendu très friables de nombreuses constructions.
- (3) Ce sera la politique dite de « transformation urbaine » et l'édification de grands ensembles d'habitats collectifs par l'agence TOKI.
- (4) Jean-François Pérouse, « Turquie : l'après-séismes », *Les dossiers de l'IFEA*, série « La Turquie aujourd'hui » n°7, Observatoire urbain d'Istanbul, août 2001.
- (5) Jean-François Pérouse, « Ce ne sont pas les séismes qui tuent. A propos des séismes de Kahramanmaraş (Turquie) du 6 février 2023 », *L'Information géographique*, 2023/2, vol. 87, p. 142-159.
- (6) Il s'agissait d'une mesure de rétorsion suite aux manifestations débutées au parc Gezi à Istanbul.
- (7) Voir Nicolas Ressler-Fessy, Dilek Yankaya, « Présidents de chambres consulaires et politique. Les articulations locales des conflits identitaires et du militantisme patronal en Turquie », *Revue internationale de politique comparée*, 2019/1, vol. 26, p. 79-101 (<https://rb.gy/kqjq7>).
- (8) Non contents de bénéficier du soutien passif ou actif de la plupart des médias, Erdoğan et ses alliés ultranationalistes ont ponctué nombre de leurs meetings d'appels plus ou moins voilés à la violence.
- (9) Voir notamment Aude Martin, « Turquie : les ravages de la course à la construction », *Alternatives économiques*, n° 434, mai 2023.
- (10) La Turquie est, par exemple, à l'heure actuelle un des principaux espaces de contournements multiples des sanctions économiques à l'égard de la Russie.
- (11) Fin juillet, Reuters a rapporté que le déficit budgétaire avait bondi à 263,6 milliards de livres turques (9,78 milliards de dollars) au cours des cinq premiers mois, contre 124,6 milliards de livres (4,62 milliards de dollars) un an plus tôt. Voir Nazlan Ertan, « Turkey's tax hikes squeeze consumers amid growing deficit », *Al-Monitor*, 26 juillet 2023 (<https://rb.gy/k31y2>).

Pour aller plus loin

Yoann Morvan, Sinan Logie, *Méga Istanbul*, Le Cavalier Bleu, novembre 2019.



Photo ci-dessus : Le soir du 28 mai, sur la place Taksim, après l'annonce vers 20h de la victoire d'Erdoğan au second tour de l'élection présidentielle. Aux drapeaux turcs se joignent ceux de l'Azerbaïdjan, pays limitrophe de plus en plus impliqué dans la politique et l'économie de la Turquie. (© Yoann Morvan, mai 2023)



Photo ci-dessus : En périphérie ouest de la municipalité du grand Istanbul, Esenyurt est l'un des arrondissements les plus peuplés, avec près d'un million d'habitants. Ici, en mai 2023, un chantier de construction à l'arrêt montre le ralentissement économique dans ce secteur pourtant très dynamique. (© Yoann Morvan, mai 2023)